

## CONSULTATION SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE PE CVL



Devant la diminution annoncée des moyens mis pour le fonctionnement de Pôle Emploi CVL, les élus ont voté à l'unanimité l'avis circonstancié et motivé suivant :

*Avis circonstancié sur la consultation sur la situation économique et financière de PE Centre Val de Loire.*

*Ce budget est la traduction d'une rigueur budgétaire non en phase avec les besoins réels de notre région :*

- Baisse injustifiée des effectifs en CDI
- Baisse du nombre de CDD
- Disparition des contrats aidés

*La diminution constante des frais de fonctionnement a de nombreuses conséquences.*

*Les unités en souffrent et la politique mise en œuvre sur les frais de déplacements complique la vie des agents.*

*En conséquence les élus du CE Centre Val de Loire n'approuvent pas le budget 2018 qui nous est présenté ce jour.*

Nous ne pouvons cautionner une baisse de moyens « justifiée » par une embellie de l'économie qui reste à prouver. Nous nous étonnons aussi que le gouvernement, prompt à envisager une baisse des effectifs, ne commente pas la hausse du chômage constaté dans les derniers chiffres de la DARES....

## INFORMATION SUR LA DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

### PERSONNELLES DANS LE CADRE DU RGPD

Dans le cadre de la mise en place du RGPD, qui renforce les droits des personnes sur ses données personnelles, PE a désigné une correspondante nationale.

Le RGPD concerne à la fois les agents-es (données administratives, fiches de payes...) et les demandeurs-euses d'emploi.



## INFORMATION D'UN POC 'VALORISATION DES COMPETENCES'



Un POC 'Valoriser les compétences' va être expérimenté sur les agences d'Orléans Est et de Joué les Tours. Il concernera 100 demandeurs-euses d'emploi sur les métiers du commerce et de l'aide à la personne.

Outre le travail fait par les conseillers-ères CEDE/CEDRE et le DE, il y aura intervention du prestataire You Trust, chargé de traiter les questionnaires DE et Entreprises (celles communiquées par le DE pour faire un bilan de ses compétences professionnelles et personnelles).

Le SNU regrette à nouveau que l'Etablissement fasse appel à des compétences extérieures, alors que tous-tes les agents-es ont été formés-es à l'approche compétences.

Nous émettons aussi des réserves sur la capacité de réponse des entreprises, vu le taux de retour que PE a sur les questionnaires qualité.

## INFORMATION GENERALES SUR LA MARCHÉ DE L'ETABLISSEMENT

- Venue d'un responsable de parti politique à l'agence de Dreux  
Suite à la « privatisation » de l'agence de Dreux pour la venue de Monsieur Castaner, qui n'était pas là en tant que Secrétaire d'Etat mais en tant que délégué général d'un parti politique, les élus-es ont rappelé la règle constitutionnelle de neutralité de notre Etablissement public.

Pour la Direction, la visite étant intervenue l'après-midi (quand l'agence est fermée), on ne peut pas parler de privatisation. Que l'on puisse utiliser le fichier des DE pour les inviter à rencontrer un homme politique n'apparaît pas plus anormal aux yeux de la Direction ! Décidément, il semble que la notion de neutralité du service public et de ses agents-es soit un ONI (Objet Non Identifié) pour notre Direction ! Sans doute faut-il être issu du service public et en avoir les valeurs pour comprendre à quel point cette histoire est choquante... Et tout cela au nom de quoi ? De la



## LA PAROLE SNU TIL E EN DIRECT DU CE DU 31 MAI 2018

communication de nos actions auprès des « influenceurs » !!! Et on s'étonnera ensuite du poids des lobbys à l'Assemblée nationale ou au Sénat...

- Livraison de la version 2018 SI2

La nouvelle version informatique va notamment être impactée par le RGPD.

En effet, il ne sera plus possible d'avoir accès au code personnel du demandeur d'emploi. Ce qui, nous n'en doutons pas, va encore améliorer nos conditions de travail, notamment en situation d'accueil.



**PROCHAIN CE LE 28 JUIN 2018**

### DELIBERATIONS



Sortie Center Parcs 2018  
Pour à l'unanimité



Sortie Thalasso 2018  
Pour à l'unanimité



Linéaires Hiver

Pour à l'unanimité en ce qui concerne la prestation.  
Mais si nous avions pu voter, le SNU aurait voté « contre » la prise en charge car nous défendons le principe de la modulation en fonction des revenus.